

Où en est le livrel ?

Gilles Deschatelets

Volume 48, numéro 3, juillet–septembre 2002

Le livre électronique

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1030400ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1030400ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Deschatelets, G. (2002). Où en est le livrel ? *Documentation et bibliothèques*, 48(3), 67–67. <https://doi.org/10.7202/1030400ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 2002

Cet article est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Où en est le livrel ?

Qu'est-ce qu'un livre ? Larousse définit un livre comme un « *assemblage de feuilles portant un texte, réunies en un volume relié ou broché* ». Il donne également comme définition du livre un « *volume imprimé considéré du point de vue de son contenu* ». *A priori*, ces définitions excluent donc toute notion de livre électronique. La chaîne de production traditionnelle du livre (manuscrit — tapuscrit — photocomposition — impression — diffusion) a été fortement affectée, depuis quelques décennies, par l'informatique et les technologies de l'information. Mais cet impact est longtemps demeuré dans l'ombre, dans la mesure où ces technologies servaient principalement à optimiser et à accélérer le processus de production du livre imprimé. Or, avec l'arrivée d'Internet, la commercialisation des appareils de lecture (appareils dédiés et ordinateurs personnels) et la numérisation massive (*a priori* ou *a posteriori*) des contenus, se pose soudainement la question du livre électronique, le livrel.

On assiste à une migration rapide, systématique et quasi totale des processus de création de l'information et des documents de lecture professionnelle vers l'environnement numérique. Il suffit de voir comment les outils de création, de diffusion et de lecture des textes numériques convergent de plus en plus dans des environnements professionnels intégrés (par exemple, les intranets) pour constater que la prédiction de Frederick W. Lancaster, en 1973, d'une « *société sans papier* », longtemps considérée farfelue, commence à prendre un certain poids, si tant est que l'on définit « *société* » dans un sens restreint d'environnement de travail. Et à mon avis, cette migration est irréversible.

Parallèlement à cette inexorable démarche vers la numérisation de l'information professionnelle, on assiste également, depuis un an ou deux, à des ratés spectaculaires dans l'industrie du livre électronique pour la lecture de loisir. La société française Cytale a déposé son bilan, la société américaine goReader ne répond plus et le marché du livrel de loisir tarde à se développer. À cet égard, la lecture de détente semble se dissocier totalement de la lecture professionnelle en ce qui concerne l'acceptation sociale de la migration vers le numérique. Hervé Fischer en donne de très bonnes raisons dans son texte en introduction. Malgré les efforts de l'industrie pour recréer le plus fidèlement possible la « *métaphore du livre* » dans ce nouvel environnement numérique, elle n'est pas parvenue, à ce jour, à créer un marché viable de lecture de détente électronique.

Le présent numéro spécial de *Documentation et bibliothèques* est consacré au livre électronique et veut, à travers quatre textes, faire le point sur ce dossier. Paradoxalement, il s'ouvre sur un texte quasi pamphlétaire d'Hervé Fischer contre le livre électronique ou, pour être plus exact, sur une apologie du livre imprimé à l'âge du numérique.

Pierre Le Loarer fait ensuite une étude très fouillée de l'industrie de l'édition électronique à travers l'analyse des rôles des divers médiateurs (éditeurs, libraires, agrégateurs de contenus, bibliothécaires). Il conclut en soulignant les nouveaux rapports au savoir qui sont engendrés par l'édition électronique, autant pour le lecteur que pour l'auteur. Zeïneb Gharbi et Gilles Deschatelets font un état de la question sur les livres électroniques et leur utili-

sation dans les bibliothèques universitaires et présentent les résultats d'une mini-enquête réalisée, en février 2002, sur l'usage des livres électroniques dans les bibliothèques universitaires du Québec. Enfin, Isabelle Spina propose la description étoffée d'une expérimentation de production et de diffusion de livres en format numérique dans le cadre des activités du Groupe interuniversitaire pour l'édition numérique. Dans une chronique, la Bibliothèque nationale et les Archives du Canada nous présentent le projet Référence virtuelle ; c'est un réseau bilingue pancanadien de bibliothèques, de musées, de centres d'information ou de recherche dont l'objectif est d'utiliser l'expertise de l'ensemble des professionnels canadiens de l'information pour répondre le mieux possible aux questions de référence qu'ils reçoivent.

C'est donc un fort intéressant panorama du livre électronique qui est brossé dans le présent numéro, en même temps qu'un état d'avancement des connaissances sur le sujet. Ce que j'en retiens, principalement, c'est que le livre électronique est une technologie qui en est encore à ses premiers balbutiements, avec ce que cela implique d'instabilité technologique et économique, une technologie en quête d'un marché. Mais si ma mémoire est bonne, n'est-ce pas exactement ce qui avait été dit des technologies de la recherche en ligne, du cédérom et d'Internet à leurs débuts ?

Gilles Deschatelets

Nous aimerions signaler l'arrivée de quatre nouveaux membres au sein du comité de rédaction : **Éric Leroux**, de l'Université de Montréal, **Isabelle Bourgey**, de l'Université de Montréal, **Mireille Cliche**, de la Ville de Montréal ainsi que **Richard Greene**, retraité, il était directeur des bibliothèques à l'Université d'Ottawa. Par la même occasion, nous aimerions souligner la participation active et constante au comité, depuis 23 ans déjà, de notre collègue **Gaston Bernier**. Tiens bon, Gaston, dans deux ans, ce seront les noces d'argent !